



Genre de document :	Projet de modifications
N° du document :	12-202
Objet :	Projet de modifications sur la <i>Levée des interdictions d'opérations prononcées en cas de non-conformité</i>
Date de publication :	Le 15 décembre 2008
Entrée en vigueur :	Le 15 décembre 2008

**PROJET DE MODIFICATIONS MODIFIANT L'INSTRUCTION GÉNÉRALE
CANADIENNE 12-202 *LEVÉE DES INTERDICTIONS D'OPÉRATIONS PRONONCÉES
EN CAS DE NON-CONFORMITÉ***

1. L'instruction générale canadienne 12-202 *Levée des interdictions d'opérations prononcées en cas de non-conformité* est modifiée :
 - a) Dans la Partie 2 :
 - i. par le remplacement de « NM 52-109 » par « NC 52-109 » ; et
 - ii. par le remplacement de « multilatérale » par « canadienne ».
 - b) par le remplacement, dans l'alinéa *b* du paragraphe 1 de l'article 3.1, de « multilatérale » par « canadienne ».
 - c) par le remplacement, dans le paragraphe 2 de l'article 3.1, partout où ils se trouvent, des mots « Norme multilatérale 52-109 » par « Norme canadienne 52-109 ».
2. Le présent projet de modifications entre en vigueur le 15 décembre 2008.